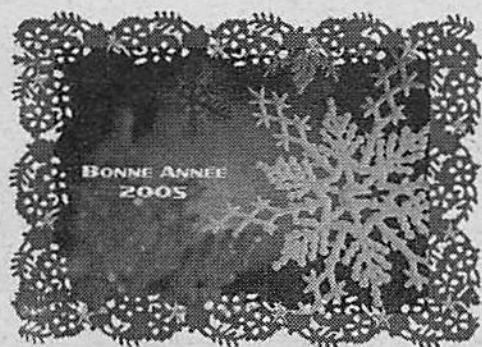
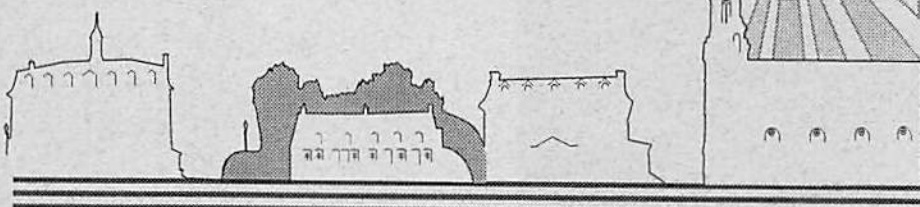
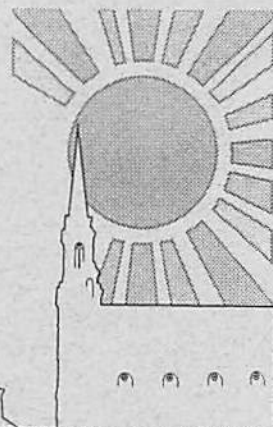




*À tous les sudfrancoises
et
sudfrancois*



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 12 n° 2 janvier 2005

LA COMMUNICATION EST À LA BASE
DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE.

Janvier

2005

Il y a bien une trentaine d'années



p. 5



Nos hivers changent!

Portes ouvertes
La Ferme Boulet
vous accueillera
le 8 janvier

p. 3





L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Francine Corriveau • Rosanne Laliberté

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal réalisé bénévolement communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
CLSC Antoine-Rivard 248-2572
Feu 911
Municipalité 259-7228
Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266

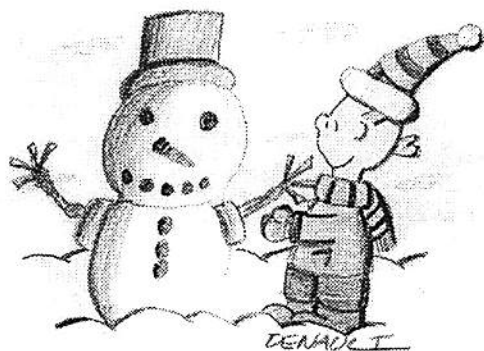
AMECO

Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage/certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Le Centre de documentation vous informe...	4
Il y a bien une trentaine d'années...	5
Message de la Sûreté du Québec	6
Demande d'information du CLD	7
Fondation du COBAVERS	8
Votre Caisse et son implication dans le milieu	9
Les P'Tits Lucioles vous remercient	9
Les Fermières et le Bazar Bouffe	10
La recette des Fermières	10
La communauté chrétienne en action	11
Club V.T.T.: activités de janvier	12
Les 20-30 ans sont recherchés	13
Un journal pour les élèves de 5 ^e année	14
Noël à La Francoclière	14
Le 15 janvier: collecte de bouteilles	15
Témoignage d'une paroissienne	16
Brunch en février du Baseball mineur	19
Les Débrouillards	20
Pensée positive	21
Cassy, la bédé	21
Conférence sur l'alimentation et la santé du coeur	21
Au fil des jours	22
Les petites annonces	23
L'Écho municipal	20 pages

Invitation portes ouverte à la Ferme Boulet inc.

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle de nos nouveaux bâtiments lors d'une journée portes ouvertes qui se déroulera le samedi 8 janvier 2005 de 10h à 16 heures.

Les travaux étant maintenant terminés, vous pourrez visiter le site opérant avec une technologie de pointe.

Se sera également une belle occasion, de rencontrer différents intervenants du milieu agricole et fraterniser avec de nombreux producteurs et citoyens.

Vous recevoir, demeure, pour nous et toute notre équipe, un grand plaisir.

Bienvenue à tous!

Mariette Gagnon et Simon Boulet

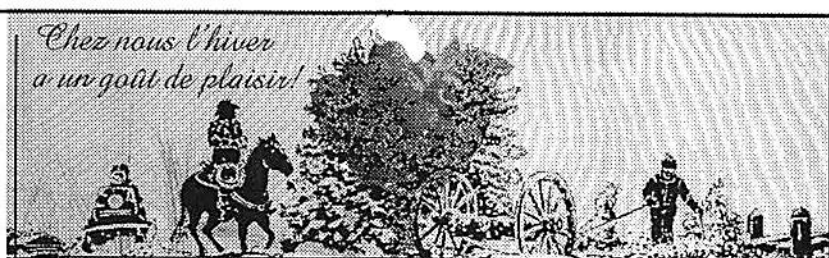
Campagne de membership de la Chambre de commerce et industrie de Montmagny

Il est encore temps pour vous de devenir membre de la Chambre de commerce et industrie de Montmagny et de démontrer votre solidarité envers cet organisme qui défend vos droits et intérêts.

Afin de pouvoir être au cœur des dossiers majeurs de développement et de se positionner en tant qu'organisme de vigie, les administrateurs de la Chambre sollicitent votre adhésion en tant membre.

L'organisme sera en mesure d'organiser plus d'événements qui vous permettront d'échanger entre vous et de partager des connaissances afin de faire face aux changements qui surviennent dans le monde des affaires.

Pour devenir membre, communiquez au 248-3111.



200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



BONNE
ANNÉE!

Ouvert de 6h à 23h

Centre de documentation

Renseignements sur votre famille



Vous désirez en savoir davantage sur vos grands parents, arrière grands parents et même remonter encore plus loin dans votre histoire généalogique? Une occasion bien spéciale vous est offerte: le Centre de documentation de la Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vous ouvre ses portes à tous les mardis de 13h30 à 16h. En plus, une personne d'expérience dans le domaine sera disponible pour vous seconder dans vos recherches.

Recherche

Vous ou vos jeunes avez besoin de documentation pour des recherches, surtout en histoire? Notre bibliothèque est très riche dans ce domaine.

Lecture

Vous aimeriez seulement prendre connaissance, consulter ou lire sur place les livres que nous avons?

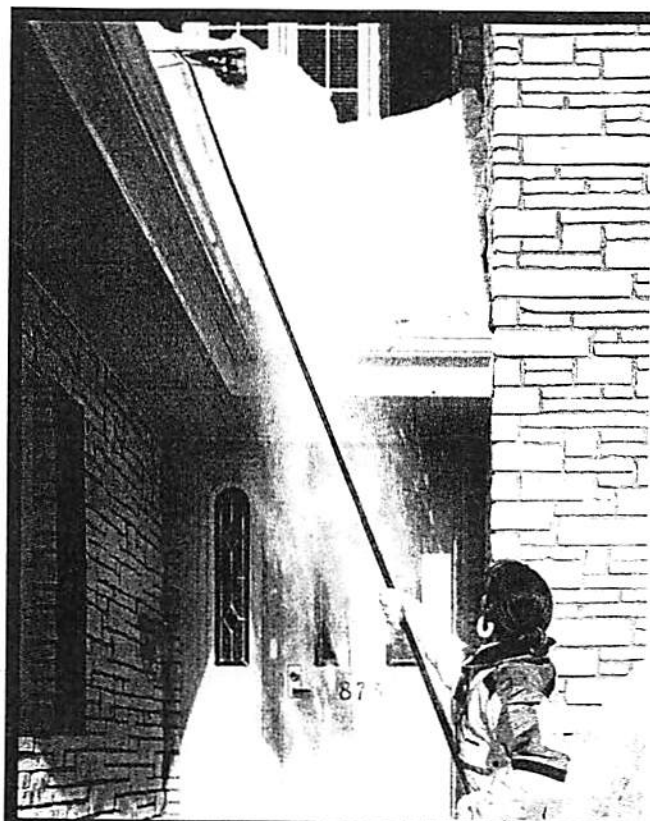
Vous pouvez venir le mercredi de 13h30 à 16h.

Notre plus grand souhait est que la richesse de cette bibliothèque serve à tous les intéressés, mais surtout aux résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à qui elle appartient.

Le Centre de documentation est situé au deuxième étage de la Maison de la paroisse (ancien couvent), local 203.

Nos activités sont interrompues pour la période des Fêtes. Cependant, nous serons très heureux de vous accueillir à partir du 18 janvier 2005.

**Les bénévoles du Centre de documentation
(bibliothèque Bonneau-Chabot)**



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Il y a bien une trentaine d'années...

par Raynald Laflamme

Dès janvier, la Garde paroissiale de Saint-François portera un tout nouveau costume plus classique. Les 16 membres délaisseront donc le costume traditionnel de couleur vert en raison des coûts importants qu'aurait demandés une nouvelle confection reprenant les détails du costume d'origine. Trop serré, souvent rafraîchi, le costume de la Garde avait les traits de ses années: 35 ans.

Avant qu'il ne vous soit dévoilé retournons quelques instants à l'aide des photographies suivantes revivre deux moments importants dans l'existence de la Garde:

- leur première sortie à la messe de Minuit de Noël 1969;
- la présentation du 2^e congrès diocésain des Gardes Paroissiales (juin 1970).



Soulignons la présence active de quatre membres qui comptent 35 ans de dévouement au service de la communauté chrétienne: (dans l'ordre d'apparition sur la photo)

MM. Jean-Paul Morin, Albert Boulet, Marcel Laflamme et Calixte Laliberté.



MONTMAGNYVW.COM

VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT

DIRECTEUR DES VENTES

Sophie Mercier

REPRÉSENTANTE

Tél.: 418 • 248 • 0057



Montmagny Volkswagen

Fax: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5



S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD



34, Chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Qc) G0R 3A0
Tél : 418-259-7715
Télé. : 418-259-7717



CO-OP

Nous avons ce qu'il vous faut
pour faire l'entretien de vos
véhicules saisonniers

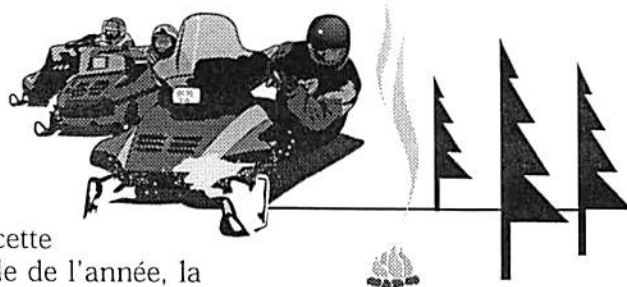


Succursale de Berthier : 259-7718
Succursale de La Durantaye : 884-2802



Message de la Sûreté du Québec

À motoneige sur les plans d'eau gelés : redoublez de prudence



À cette période de l'année, la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les motoneigistes qui circulent sur les plans d'eau.

En effet, présentement, plusieurs lacs et rivières de la région ne sont recouverts que d'une mince couche de glace de quelques centimètres composée de multiples trous.

Il est important de rappeler que dans de telles conditions, il est dangereux de circuler sur ces lacs et rivières.

Alors, voici quelques conseils pour circuler en sécurité sur les plans d'eau :

- * N'oubliez pas que l'état de la glace peut changer rapidement. La nuit, conduisez lentement et prudemment. Des obstacles dissimulés tels des quais peuvent se confondre avec la surface d'un lac.
- * Rappelez-vous que traverser un plan d'eau au début ou à la fin de l'hiver, quand il n'y a pas de passage balisé, représente un grand danger. Si vous le faites, assurez-vous de l'épaisseur et de la solidité de la glace.
- * Lorsque vous rencontrez d'autres motoneigistes sur un plan d'eau gelé, suivez les règles traditionnelles de la navigation : indiquez très tôt votre intention de garder la droite.
- * Ne consommez pas de boissons alcooliques lorsque vous conduisez une motoneige.

Quel merveilleux loisir que la balade en motoneige ! N'oubliez surtout pas que la sécurité demeure un atout majeur dans la réussite d'une belle randonnée.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



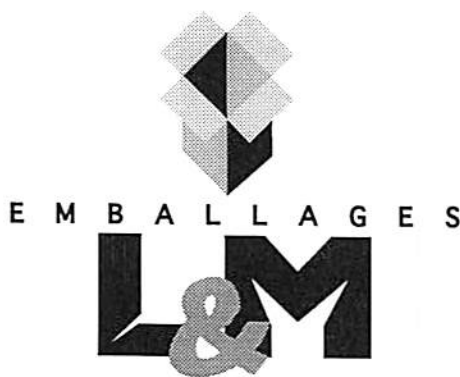
Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0

Tél.: 418-259-7710

Fax: 418-259-7013

Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com

fredjean@emballageslm.com



Demande d'information sur votre municipalité pour La Foire des villages en février

Les 4-5 et 6 février 2005, la municipalité, la MRC de Montmagny et le Centre local de développement de la MRC de Montmagny participeront à La Foire des vil-

lages au Marché Bonsecourt à Montréal. Ce salon a comme principal objectif d'attirer de nouveaux résidents chez nous. Il s'agit d'un salon qui invite les gens de la ville qui ont un désir ou un intérêt pour la vie rurale. Afin de répondre correctement aux interrogations des visiteurs, nous devons avoir en main toutes les informations pertinentes pour les inciter à choisir notre municipalité.

Nous souhaitons connaître les terrains, maisons, fermes ou bâtiments à vendre, sans l'intermédiaire d'un agent immobilier, dans notre municipalité. Si vous pos-

sédez des informations en ce sens, veuillez communiquer avec le bureau municipal le plus rapidement possible afin que nous puissions bâtir une base de données. Cette

liste servira aux représentants de La Foire des villages lors de l'événement. Les informations seront diffusées aux visiteurs intéressés à s'établir dans notre municipalité.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cet événement un succès et souhaitons sincèrement que ce salon permette d'ici peu la venue de nouvelles familles dans notre municipalité.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec Monsieur Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny au 248-5984.

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU · LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Fondation du Conseil de Bassin Versant de la Rivière du Sud

Plus de 35 personnes ont participé à l'assemblée de fondation du Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS) qui avait lieu le 9 décembre dernier à Montmagny, à la salle du conseil de la MRC.

Cette rencontre importante a permis de mettre sur pied une nouvelle corporation à but non lucratif, le COBAVERS, dont l'objectif général est de réhabiliter et mettre en valeur la rivière du Sud et ses tributaires dans l'esprit d'un développement durable pour améliorer la qualité de vie des citoyens et pour restaurer la qualité des habitats fauniques et de leurs écosystèmes floristiques.

Les participants ont pu d'abord écouter les présentations de trois conférenciers. M. Simon Arbour, du Mouvement des Amis de la Rivière du Sud (MARS) a dressé un portrait sommaire de la situation du bassin versant de la rivière du Sud. Ce territoire d'une superficie de 1 915 km² inclut tous les cours d'eau qui se déversent dans la rivière du Sud, ce qui concerne 29 municipalités situées dans les MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Ce portrait a souligné le besoin d'obtenir des données plus récentes sur la qualité de l'eau de la rivière du Sud et ses affluents. Mme Annie Ouellet, du Regroupement des organisations de bassins versants du Québec (ROBVQ) a fait la présentation du concept de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et du rôle que seront appelées à jouer dans l'avenir les organisations de bassins versants comme le COBAVERS, notamment la préparation d'un plan directeur de l'eau. Enfin, M. Gaétan Patry, de la MRC de Bellechasse, a fait la présentation des objectifs du COBAVERS. Ces objectifs se résument ainsi : **Assurer** la concertation, à l'échelle du bassin versant, entre les usagers et les gestionnaires afin de veiller à la pérennité de la ressource eau par le biais d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant; **Favoriser** la coordination des activités exercées par les utilisateurs des ressources dans une approche écosystémique de prévention et de résolution des conflits d'usage; **Faire valoir**, par le biais de recommandations auprès des structures locales, régionales et nationales, les intérêts et les préoccupations des intervenants du bassin versant de la rivière du Sud; **Préserver, restaurer et mettre en valeur** le bassin versant de la rivière du Sud; **Acquérir** des connaissances afin de les diffuser; **Favoriser** le développement durable dans le bassin versant de la rivière du Sud; **Promouvoir, supporter et organiser**, en partenariat, des activités et des projets de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement et des projets de protection et de restauration des milieux; **Protéger et mettre en valeur** le patrimoine naturel et social du bassin versant de la rivière du sud

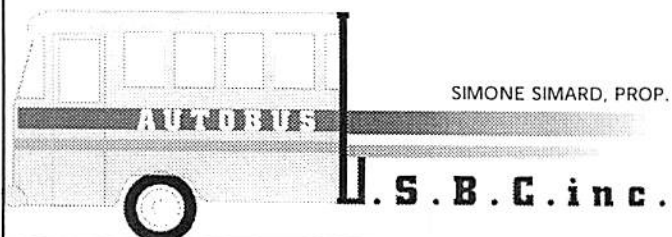
M. Patry a fait également ressortir l'importance de faire reconnaître rapidement la rivière du Sud comme bassin versant prioritaire par le Gouvernement du Québec, étant donné qu'actuellement seuls les 33 bassins versants prioritaires désignés reçoivent un financement annuel leur permettant d'assurer leur mission. À cet égard, la rivière du Sud doit pouvoir bénéficier à court terme des mêmes outils pour assurer son développement durable que les autres bassins versants prioritaires.

Les participants à l'assemblée ont adopté ensuite les actes du conseil provisoire de même que les règlements généraux de la corporation. Finalement, l'assemblée a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration par collège électoral. Cet exercice a permis de former un premier conseil d'administration représentatif des usagers du bassin versant de la rivière du Sud. Ainsi, 12 postes d'administrateurs ont été comblés sur les 16 postes disponibles. Le nouveau conseil d'administration regroupe des représentants du secteur municipal, du secteur économique et du secteur communautaire. Les travaux du nouveau conseil d'administration du COBAVERS débuteront en janvier 2005.

Source: Simon Arbour, COBAVERS

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télec.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0



FERME HORTICOLE
Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124



MAÎTRE
PAYSAGISTE



Votre caisse Desjardins a à coeur le développement du milieu

En plus de vous offrir tous les services financiers et de mettre à votre disposition du personnel qualifié, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, s'est distinguée encore en 2004 par sa nature coopérative. Voici les dons qui ont été accordés par le conseil d'administration de la caisse à divers organismes de notre région. **C'est pas moins de 30 000\$ qui a été retourné à la collectivité.**

Association baseball mineur St-François (uniformes)	2 920,00 \$
Municipalité St-Pierre (téléviseur)	310,29 \$
École St-Pierre (parc informatique)	1 365,00 \$
Jeunes Yoseikan (Camp Ninja 2004)	600,00 \$
Fermières St-François (congrès annuel)	500,00 \$
Ristournes aux élèves qui utilisent la caisse scolaire (des deux écoles St-Pierre et St-François)	2112,00 \$
Loisirs St-François (site multi-sports)	1 535,00 \$
Club pétanque St-Pierre (réfrigérateur)	230,00 \$
Club pétanque St-François (toiture chalet)	225,00 \$
Association soccer St-François (clôture)	2 200,00 \$
Journée familiale St-Pierre	1 200,00 \$
Fondation Hôtel-Dieu Montmagny	500,00 \$

Journal l'Écho St-François (informatique)	1 500,00 \$
L'Arc-en-ciel (résidence handicapés)	2 000,00 \$
École secondaire Louis-Jacques Casault (voyage Europe 5e secondaire)	200,00 \$
École La Francolière (voyage 5 ^e année)	500,00 \$
Terrain jeux St-François (moniteurs)	875,00 \$
Terrain jeux St-Pierre (moniteurs)	285,04 \$
Bourses d'études (post secondaire)	3 000,00 \$
École La Francolière (parc informatique)	1 250,00 \$
Hôtel-Dieu Lévis (écho-endoscopie)	822,00 \$
École Saint-Pierre (service de garde)	2 000,00 \$
Chantier jeunesse Manoir Philippe Aubert de Gaspé	1 080,00 \$
École La Francolière (cours d'école) (Phase 1 : 3 000 \$ et phase 2 : 2 000 \$)	5 000,00 \$
Journal l'Écho (calendrier 275 ^e et informatique)	1 500,00 \$

Les p'tits Lucioles vous remercient

En août dernier, je procédais à l'ouverture de ma garderie, Les p'tits Lucioles. En seulement quatre mois, vous m'avez démontré votre confiance en me confiant vos enfants.

Même si je débutais dans ce métier, vous m'avez donné ma chance. Je tiens à remercier tous les parents et ceux qui m'ont aidé à réaliser mon rêve. Merci spécial à ma sœur Caroline.

À tous mes p'tits Lucioles, je tiens à vous souhaiter une très belle année 2005 ainsi qu'à votre famille.

Merci!

Sylvie Simard



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBO
8000-1316-58

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ

Les Fermières de St-François vous remercient pour le bazar

Nous tenons à faire un rappel sur notre bazar tenu le 14 novembre 2004. L'activité fut un succès grâce à nos Fermières dévouées, aux artisans présents et à la population qui est venue nous encourager en grand nombre. Merci à tous et à nos généreux commanditaires :

- Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
- S.C.A. de la Rivière du Sud
- Pharmacie Pierre Martin
- Philias Blais par Jacques Blais
- Restaurant l'Arrêt-Stop
- Raynald Fiset Gailuron
- Boucherie Richard Morin
- Construction G.P. Martineau
- Centre des Loisirs
- Coop-I.G.A. Montmagny
- Assurances Fontaine Lemay

Nous aimerions dire merci au personnel municipal pour leur grande disponibilité au cours de l'année ainsi que les personnes du journal *L'Écho*.

Résultats de la loterie provinciale

La vente des billets de la loterie provinciale des C.F.Q. a permis d'atteindre notre objectif de 450 billets.

La recette des Fermières

Récupération de viande à fondue

Ingrédients viande

- 1 livre de viande à fondue
- 1/2 piment vert
- 1 oignon en rondelles
- champignons frais ou en boîte
- 1 boîte de tomates (20 onces)
- sel, poivre, thym et origan

Ingrédients bouillon

- 1/4 tasse de sauce soya
- 2 c. à table d'eau froide
- 2 c. à table de fécule de maïs
- 1 tasse de bouillon de bœuf (ou plus selon la quantité de viande)

Préparation

- Faire cuire les ingrédients du bouillon et mettre de côté
- Ensuite, cuire sur le feu les ingrédients de la viande.
- Mélanger le tout. Mettre au four de 30 à 45 minutes à 350° F.
- Servir avec du riz ou des pommes de terre au four.

Les personnes suivantes furent plus chanceuses :

Étiennette Raby	50\$	Diane Gendron	25\$
Éric Marceau	10\$	Denise Bernard	5\$
André Boucher	5\$		

Merci à ceux qui nous ont encouragés lors de la vente des billets.

Nous voulons souhaiter une bonne et heureuse année à toute la population qui nous appuie dans nos diverses activités.

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de réunion en janvier. Nous vous attendons le mercredi 9 février à 19h30. Merci et à bientôt



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

**Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE EN ACTION

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



Bien chers frères et sœurs,

Offrir des vœux, c'est comme offrir un cadeau avec du beau papier et une boucle soyeuse: on commence par admirer l'emballage puis, une fois ouvert, la surprise et la joie prennent toute la place. L'emballage de mes vœux est artisanal: je l'ai bâti avec les mains du cœur. Mais je voudrais qu'une fois offerts mes souhaits produisent en vous une joie qui dure toute l'année.

Joie familiale avec les êtres qui s'ajoutent autour de la table et dans les berceaux.

Joie des retours avec les réconciliations sincères et les pardons généreux.

Joie des liens qui se tissent au cœur des fêtes, des mariages, des baptêmes.

Joie des liturgies qui rassemblent dans les églises paroissiales ou domestiques.

Joie inattendue, joie anticipée, joie partagée.

Joie qui s'épelle lentement, qui se savoure et qui laisse au fond du cœur un goût d'éternité.

Voilà ce que je vous offre comme surprise pour la nouvelle année.

Bonne, Heureuse et Sainte Année 2005!

Michel Talbot, curé

Sacrement de la confirmation

Une quinzaine de jeunes de notre communauté chrétienne ont entrepris en septembre dernier leur démarche préparatoire en vue de la célébration du sacrement de la confirmation. Celle-ci aura lieu en notre église le dimanche 30 janvier, dans le cadre de la messe

dominicale de 10 h 30. Les jeunes comptent beaucoup sur la prière de la communauté chrétienne pour les soutenir dans cette nouvelle étape de leur vie de foi.

Sacrements du pardon et de l'eucharistie

La préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie va commencer très bientôt. Dès ce mois-ci, nous procédons à l'inscription des jeunes. La rencontre de parents à St-François aura lieu le mercredi 2 février, à 19h30, à la sacristie. Si vous prévoyez ne pas pouvoir être présents à cette rencontre, il vous est toujours possible d'assister à la même rencontre à St-Pierre le mardi 1^{er} février, à la même heure, à la sacristie. Les parents des jeunes de troisième année seront contactés via l'école au cours du mois de janvier pour les modalités d'inscription. Cependant, les jeunes de 4^e, 5^e ou 6^e année, qui n'ont pas encore célébré ces sacrements et qui souhaiteraient le faire, sont priés de signifier leur intention en s'inscrivant au presbytère au cours du mois de janvier.

Baptêmes

Le 21 novembre 2004, **Nathaniel Brochu**, fils de Pierre Brochu et Mélanie Fiset.

Le 21 novembre 2004, **Malick Guimont-Boulet**, fils de Dany Boulet et Caroline Guimont

Le 21 novembre 2004, **Jordan Émond**, fils de André Émond et Huguette Théberge.

Félicitations aux heureux parents!

Sépultures

Mme Juliette Martineau (feu Sarto Jean), décédée le 22 novembre à l'âge de 94 ans. Les funérailles ont eu lieu le 26 novembre en notre église.

M. Antil Gendron (Thérèse Simard), décédé le 23 novembre à l'âge de 73 ans. Les funérailles ont eu lieu le 27 novembre en notre église.

Mlle Annette Fournier, décédée le 22 novembre à l'âge de 94 ans. Les funérailles ont eu lieu le 29 novembre en notre église.

Sincères condoléances aux familles en deuil.

ENTRETIEN MÉNAGER

D

PAQUET

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DECAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A0
TEL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342

Salon Caro

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117

4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877

Club V.T.T.

Activités de janvier 2005

15 janvier

Parade aux flambeaux. Départ au bar l'ancien Flammant à St-Raphaël vers 21 heures. Suivi du feu de camp au club.

29 janvier

Rallye poker suivi d'un souper hamburger. Inscription au club à compter de 10 heures.

La direction ainsi que Cécile et Albert vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

Horaire

vendredi 16 h à 12 h et plus

samedi 11 h à 12 h et plus

dimanche 10 h à 19 h

Bienvenue à tous



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Les Impressions

CREDO



*Tout sous un
même toit !*

- Imprimerie commerciale
- Laser couleur
- Infographie, graphisme
- Centre de photocopie
- Édition court tirage

- Formules en continue
- Formulaire laser
- Catalogues
- Étiquettes tout format
- Dépliants

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome G6Z 2Y8
11 ch. St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0
Tél.: (418) 839-7207 Téléc.: (418) 839-1665
Sans frais: 1 888 839-7207 Courriel: imp.credo@qc.aira.com

Les 20 à 30 ans originaires de Montmagny

sont recherché(e)s !

Le CLD recherche les coordonnées des jeunes âgés de 20 à 30 ans originaires de la MRC de Montmagny et résidant, aujourd'hui, à l'extérieur pour les études ou le travail.

Cette requête s'inscrit dans le cadre de la campagne de promotion « C'est chez nous ! Il faut le dire ! » dans laquelle se retrouve un volet voué à l'attraction de nouveaux résidents.

Pour ce faire, une Trousse Séduction dans laquelle se retrouve la documentation sur la MRC de Montmagny, les emplois disponibles dans la région, les incitatifs résidentiels et un

panier d'accueil a été réalisée. Cette trousse s'adresse à trois clientèles cibles dont les 20-30 ans.

L'objectif du CLD est d'obtenir les coordonnées de ces jeunes afin de les garder informés sur la région et leur faire parvenir la Trousse Séduction dont le but est de les inciter à revenir s'établir dans la MRC. Si vous connaissez des jeunes faisant partie de cette clientèle cible, veuillez nous faire parvenir leurs coordonnées en contactant Isabelle Boucher au CLD de la MRC de Montmagny au 248-5984 ou par courriel à isabelleboucher@montmagny.com.

Source : Isabelle Boucher, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny



Processeur	Intel(r) Celeron(r) M Processor 340 1.50GHz
Mémoire	512MB
Disque dur	40GB
Lecteur optique	CD-RW/ DVD-ROM combo drive
Ecran TFT	15.0" XGA
Vidéo	Intel(r) 852GM chipset
Connectivité	802.11b/g WLAN, + 10/100 LAN
Modem	56K, V.92 modem
Windows	MS-Windows(r) XP Home Edition - Français



Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

Propriétaire à Montmagny: MICROPLUS CÔTE-SUD

67, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny ■ 248-0074





Les élèves de 5^e année mettent sur pied leur journal

Bonjour,

Je me nomme Émilie Roy. Je suis en 5^e année. Je veux vous parler de notre journal de classe. Notre groupe aime bien lire à chaque mois les articles concernant notre école dans L'Écho de St-François. Nous avons décidé de faire nous aussi un journal pour informer nos parents, nos grands-parents et nos amis des activités vécues dans notre classe. Il y a une parution à chaque fin d'étape. Nous sommes divisés en équipes de journalistes. L'écriture de notre journal va nous aider à améliorer notre français écrit et nous permettre de mieux coopérer ensemble. Dans notre première parution, nous avons huit articles. Nous avons fait un lancement officiel et nous avons mangé des beignets et bu du jus. C'était un moment très agréable. Plusieurs nous ont fait parvenir leur commentaire. Ça nous motive à commencer l'écriture de notre deuxième numéro.

Les élèves de 5^e année de l'école La Francolière

Noël à l'école

Lors de la dernière journée d'école, avant le congé de Noël, nous avons commencé la journée en faisant des activités

dans nos classes avec nos professeurs. Plus tard dans l'avant-midi, toute l'école a participé à un rallye «peanuts». C'était vraiment très plaisant. Nous avons tous bien aimé ce jeu. Le but du jeu était de trouver des "peanuts" de la couleur de notre équipe. Nous avons cherché à plusieurs endroits dans l'école. Dans l'après-midi, nous avons participé et écouté un très beau concert de Noël organisé par M. Bruno. Ensuite, nous sommes allés jouer dehors et nous sommes retournés dans notre classe pour souper tous ensemble en compagnie de notre professeur(e). La soirée s'est terminée par la dégustation de délicieux desserts que des parents ont faits et ceci a été agrémentée par la présence de certains musiciens. Un gros merci à tous les gens qui ont fait de cette journée un événement mémorable.

Bonne année à tous!

Anne -Marie Bonneau



JEAN MORIN

-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service d'urgence
24 heures / 7 jours

177, 4^e rue, Montmagny (Qc) G5V 3L6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel
(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net



JOACHIMI LAFERRIÈRE
ELECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



le samedi 15 janvier de 9h à 15h

Chers citoyens et chères citoyennes de St-François,

Un rappel pour vous ! Nous sommes les élèves de 5^e année de l'école La Francolière et nous avons besoin de votre collaboration. En effet, nous irons au mois de mai faire un voyage culturel de deux jours à Montréal.

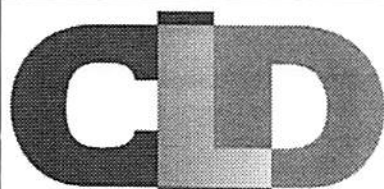
Afin de financer notre séjour, nous effectuons, cette année, deux cueillettes de bouteilles consignées. Une première aura lieu le samedi 15 janvier 2005 de 9h à 15h.

Collecte de bouteilles consignées pour les élèves de 5^e année



Vous pourrez venir les porter à l'école La Francolière où des responsables vous y accueilleront. Des parents pourront aussi aller recueillir vos bouteilles à la maison, si vous téléphonez à l'école. Nous espérons avoir votre appui. Vous pouvez dès maintenant accumuler vos bouteilles. Merci!

**Les élèves de 5^e année
et leur enseignante
Valérie Savoie**



CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY



Connaissez-vous votre Centre local de développement?

Qu'est-ce que le CLD de la MRC de Montmagny peut faire pour vous ?

- Le CLD est votre principale porte d'entrée pour toute question ou projet d'affaires;
- Il vous aide dans l'élaboration de plan d'affaires et de prévisions financières;
- Il offre une possibilité en financement d'entreprise;
- Il agit à titre d'expert-conseil en développement des affaires et dans tous les aspects de la gestion d'entreprise;
- Il vous renseigne sur les programmes gouvernementaux.

Tous nos services sont gratuits!

Un partenaire *engagé* dans vos projets!

Nos bureaux sont situés au 159, rue Saint-Louis à Montmagny.

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Pour obtenir plus d'information ou prendre rendez-vous avec un agent, communiquez avec nous au 248-5984.

Aujourd'hui, je vois la vie avec les yeux du cœur

En ce début d'année nouvelle, je prends le temps de venir bavarder avec vous. Je veux souhaiter à chacun en particulier ce qu'il y a de mieux - *bonheur, santé, prospérité, joie de vivre et paix de l'âme*. Je vous explique mon absence de la circulation. Je fais une maladie neurologique incurable et mortelle, qui s'appelle la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA). Cette maladie fait mourir les muscles un par un; je ne marche plus. Je suis encore à domicile, car j'ai la chance d'avoir avec moi Jessie, la fille de Gilbert. Je lui rends grâce. Nous ne sommes que de passage sur la terre. Nous sommes tous en sursis.

La mort n'est pas une lampe qui s'éteint, c'est une aube nouvelle, qui se lève. Quand nous récitons le Notre Père et que nous disons: «Donne nous aujourd'hui notre pain de ce jour», il faut penser plus à notre âme, qu'à notre corps pour ce qui est des choses matérielles, il faut bûcher fort. Les petits oiseaux ne sèment, ni ne récoltent, Dieu pourvoit à leur besoin, mais il faut dire qu'avec toutes les mangroies qui sont en place, on facilite la tâche de Dieu.

À mon âge, je réalise que la vie passe comme un rêve. C'est pourquoi, il faut attraper au passage, tous les petits bonheurs de chaque jour comme - un beau coucher de soleil, un oiseau qui chante, une araignée qui tisse sa toile et les jeunes feuilles dans les arbres que le vent fait frémir. À travers tout ça, ne pas oublier la dignité du corps humain, car il est l'enveloppe de notre âme. Une autre cause qui me tient à cœur, la survie de la langue française. J'ai entendu un jour un père de famille dire à ses enfants: «Parlez l'anglais lorsque vous y serez obligé, sinon parlez votre français et parlez-le correctement, avec le moins d'anglicismes possible, car pour chaque anglicisme prononcé, il y a un mot français, il faut avoir une conscience collective à ce sujet». Je réfléchis souvent aux paroles d'une chanson que Jerry Bouley a écrit avant de mourir.

«Aujourd'hui, je vois la vie,
Avec les yeux du cœur,
Je suis sensible à l'invisible,
À tout ce qu'il y a à l'intérieur.»

En résumé, je me suis exprimée avec franchise et sincérité. Je termine sur ce amical bonjour, je vous aime.

Marguerite P. Corriveau

P.S: Si vous êtes à court d'intention dans vos prières du soir, pensez à moi s.v.p. Comme je suis «hors circuit», j'apprécie la présence de visiteurs.

Merci!

Je suis au 638, chemin Saint-François, Ouest.

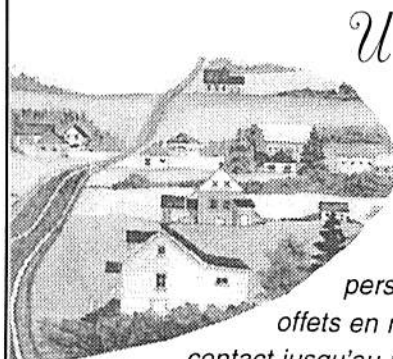
Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Téléc.: 418 • 259-2122

*Méthode de libération
des Cuirasses
par l'antigymnastique
de
Marie-Lise Labonté*

*Mouvements de libération psychocorporelle
cours offerts par Lise Fortin n.d.*

9 janvier au 26 mars

3 avril au 11 juin

de jour et de soir

Montmagny • Saint-Jean-Port-Joli • Saint-Eugène

Information et inscription: 241-6385 ou 598-6242

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q: 2634-7666-98



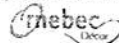
une division de



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager



vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.



Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence R.B.Q: 2552 189929

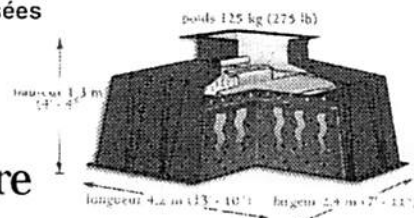
POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H

Une solution performante, simple et compacte

**Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées**



le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
 - ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
 - ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION
- De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

L'Association du baseball mineur vous invite à son brunch

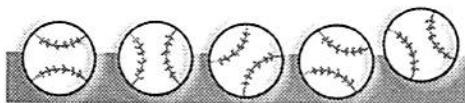
L'Association du baseball mineur vous invitent cordialement à notre Brunch annuel qui aura lieu le dimanche 13 février 2005 au Centre des Loisirs de St-François de 10h à 12h.

Nous aurons un service de garderie sur place. Il y aura un service de traiteur.

Les cartes sont présentement en vente auprès des directeurs de l'association du baseball. Veuillez les contacter pour obtenir vos cartes.

Voici la liste des directeurs et directrices pour la saison 2005

Dany Boulet (vice-président) 259-1282
 Bernard Fiset (directeur) 259-7002
 Guylaine Gonthier (secrétaire-trésorière) . 259-2975
 Gaston Martineau (directeur) 259-2941
 Jacques Morin (directeur) 259-2974
 Jean Normand (directeur) 259-2216
 Sonia Paré (registraire)..... 259-2769
 Yvon Rémillard (président)..... 259-2415
 Gilles Simard (directeur) 259-2614
 Nous comptons sur votre présence parmi nous.
 Merci à l'avance



Yvon Rémillard, président
 Baseball mineur de St-François

On se revoit le 12 janvier

L'Âge d'Or de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reprendra ses activités le mercredi 12 janvier 2005 à 13h au local de la Maison de la Paroisse. Bienvenue.

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé
de la SAQ



Merci de votre fidélité!

2005
Toujours là
pour mieux vous servir

Nos heures d'ouverture de septembre à avril

Dimanche: 8 h à 21 h
 Lundi au mercredi: 6 h 30 à 21 h
 Jeudi et vendredi: 6 h 30 à 22 h
 Samedi: 7 h 30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



LES DÉBROUILLARDS

Le défi des bulles tueuses

De nombreux naufrages demeurent inexplicables. Dernièrement, des scientifiques ont parlé de «bulles tueuses». Des bulles peuvent-elle couler un navire ? Tente l'expérience.

Matériel requis

Un contenant de 2 litres de boisson gazeuse et son bouchon de plastique, deux pailles, du ruban adhésif, un sou.

- 1) Coupe la partie supérieure du contenant de 2 litres et remplis-le aux trois-quarts d'eau.
- 2) Fabrique un long tube aux extrémités flexibles en joignant deux pailles l'une à l'autre à l'aide de ruban adhésif. Immerge jusqu'au fond du contenant l'un des bouts du tube.
- 3) Place la pièce de monnaie à l'intérieur du bouchon et fais-le flotter.
- 4) Essaie de couler le «navire» en soufflant dans le tube. Ça fonctionne !

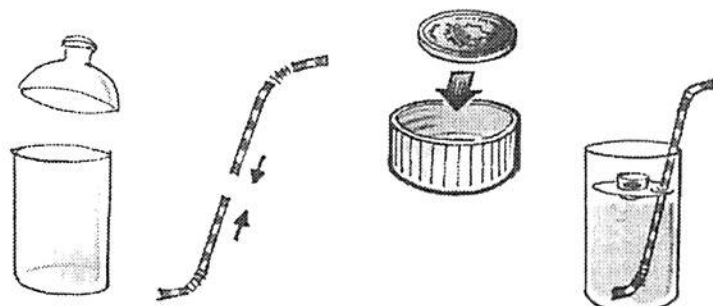
D'où proviennent les bulles tueuses ?

Selon les scientifiques, les bulles de méthane provenant des grands fonds océaniques seraient assez grosses, lorsqu'elles arrivent à la surface, pour déséquilibrer et faire sombrer des navires de quelques dizaines de mètres de longueur ! Étonnant, non ?

L'eau, c'est génial !

Substance sans odeur, sans couleur et sans saveur, l'eau n'a pas son pareil. Elle dissout un très grand nombre de composés solides tels que le sel. Elle est capable d'emmagasiner beaucoup de chaleur pour la restituer lentement par la suite. En se refroidissant ou en se réchauffant, elle change de volume.

Mais l'eau cache encore bien des mystères... Viens découvrir le génie de l'eau et relever bien d'autres défis dans ta toute nouvelle exposition Eau génie ! à l'Aquarium de la Biosphère, à l'île Ste-Hélène de Montréal. Tu pourras piloter des bateaux, en faire couler un avec des grosses bulles et même marcher sur l'eau !



Texte : Serge Lepage Illustrations : Jacques Goldstyn

Bonne Année à tous les Débrouillards!



Tout recommence

Une nouvelle année commence! Tous les espoirs sont permis. Aujourd'hui, à l'aube de ce nouveau départ, nous nous recueillons quelques instants pour demander que la peur disparaisse de notre vie.

Si nous sommes sous l'emprise de la peur, nous ne pouvons connaître ni amour, ni joie véritables. Nous prenons donc la résolution de chasser systématiquement la peur de notre vie. Quand nous nous laissons entraîner sur la route de la peur, nous nous sentons forcément faibles et vulnérables. Et comme nos réalisations sont à la hauteur de ce que nous ressentons, il est essentiel, pour progresser, de renoncer à nos peurs, si sécurisantes soient-elles.

Lorsque nous acceptons de laisser tomber nos peurs, nous partons, comme des explorateurs, à la recherche de nouveaux continents et nous vivons une vie palpitante et heureuse.

Bonne et heureuse année à tous!

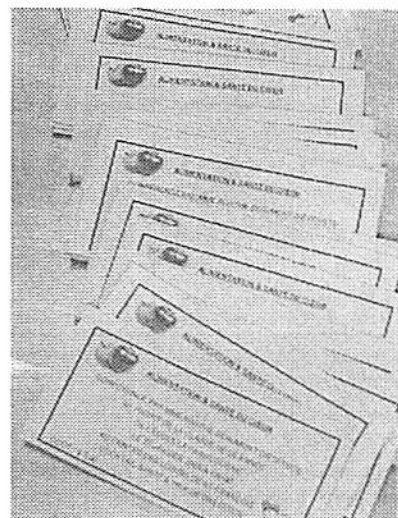
Jean Gendon

Conférence Alimentation et Santé du cœur

Les élèves de 5^e année de l'école La Francolière iront à Montréal pour un séjour éducatif de 2 jours. Pour financer ce voyage, leurs parents organisent une conférence présentée par madame Agathe Beaumont, diététiste. Cette conférence aura lieu le 27 janvier 2005 à 19h au Centre des Loisirs de St-François. Un cocktail santé sera servi. Il y aura également des prix de présence. Le coût du billet est de 5,00\$.

Si vous désirez vous procurer des billets, il y en a en vente au Salon de Coiffure France au 259-2559 ou communiquez avec madame Francine Pelletier au 259-2552.

Les parents, les élèves et leur enseignante
Valérie Savoie



- Bonne année 2005 à tous! -

2 JANVIER 0 0 5 AU FIL DES JOURS

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi



248-0117 / 1-800-463-0117

Fleuriste
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

✿ FLEURISTE
✿ BOUTIQUE DÉCORATION
✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

Bonne Année!

1

**JOUR DE
L'AN!**

2

3

4

5

6

7

8

**Fête
des Rois**



Bac Bleu

9

10

11

12

13

14

15

**Réunion
du
Conseil**

**Réunion Âge
d'Or
13h
Maison de la
paroisse**



**Tombée du
journal**



**La Francolière
Collecte de
bouteilles et
canettes
vides
9h à 15h**

16

17

18

19

20

21

22



Bac Bleu

23

24

25

26

27

28

29

**Conférence
Agathe
Beaumont
Centre des loisirs
19h**



30

31

Bonne et Heureuse Année 2005!

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 décembre 2004, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet, Gaston Garant et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 1^{ER} NOVEMBRE 2004**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} novembre 2004 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} novembre 2004 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2004

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	134,07
Fédération Québécoise des Municipalités, formation élus (3 inscriptions)	603,88
La Maison de Secours La Frontière, 2 cartes souper venaison	100,00
Hydro-Québec, électricité éclairage public octobre 2004	558,35
Laboratoire de l'Environnement LCQ, analyses échantillons d'eau	601,58
Produits Praxair, location bouteille	27,84
Usinaction, refaire bushing pour conduite camion Mack	261,69
Spécialité Ressort inc., freins camion Mack	70,09
Comité d'embellissement, remb. facture encadrement certificat d'honneur	44,86
Claude Morin, remb. frais déplacement 165 km	66,00
Ultra Dépanneur St-François, essence	158,00

Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement ordures octobre 2004	2 425,64
Eco-Centre du Golf, traitement matériaux secs.	241,78
Les Concassés du Cap, collecte octobre 2004 + container	4 763,76
Martineau Express, transport colis.	16,91
Sylvain Lamonde, remb. factures (incendie).	20,57
Municipalité de Berthier, remb. projet eau potable	45 875,17
Municipalité de St-Pierre, remb. projet eau potable.	60 386,86
Claude Morin, remb. frais déplacement 273km	109,20
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 142km	56,80
Pierre Aubé, réparation camion GMC	45,00
Claude Morin, frais déplacement 317km + remb. facture camion GMC	166,74
MRC de Montmagny, remb. intérêt règlement d'emprunt bacs roulants	619,00
Éco-Centre du Golf, traitement matière recyclable, encombrants etc.	291,71
Remboursement activités loisirs	19,00
Telus Québec, service Bureau, Internet, Garage	425,14
Comptoir d'entraide, 2 sacs linge (Garage).	12,00
Pierre Aubé, réparation camion GMC	97,50
Ministre du Revenu Québec, remise novembre 2004	4 540,56
Revenu Canada, remise novembre 2004	2 577,04
CARRA, remise de novembre 2004	370,96
La Fabrique, loyer Bibliothèque décembre 2004	166,67
Ass. Chefs Sécurité Incendie du Québec, cotisation annuelle 2005	189,79
Bodycote:	
Analyses caractérisation de l'eau	437,10
Essais d'ozonation.	264,56
Boivin et Gauvin, achat 300 pi. tuyau 1' 3/4, 150 pi. tuyau 3"	2091,73
BPR, honoraires professionnels eau potable	7 3125,81
Brûleur Pierre Carrier, réparation fournaise M. Paroisse	286,98
Bureautique Côte Sud, contrat photocopieur.	82,67
CRSBP, facturation pour volumes non-récupérés	362,19
Daniel Blais, remb. frais déplacement 362 km	144,80
ÉcoCentre du Golf, traitement encombrants et transport container	255,31
Équipement d'Incendie Rive-Sud inc., inspection des extincteurs	284,45
Filtrum, vanne 5 voies (Poste chloration)	170,50
FQM, facturation Dicom	383,70
Garage J.G. Rémillard, lames de charrue	3 056,21
Hydro-Québec, électricité	
Enseigne 4-chemins	29,42
Poste incendie	206,59
Garage municipal	260,90
Poste de pompage Morigeau.	175,44

Parc Morigeau	58,80	
Maison Paroisse	639,23	
Bi-énergie	48,38	
Poste chloration.....	228,75	
Log. 536 (concierge).....	170,75	
Poste ass. des eaux	1390,64	
Pavillon Bédard.....	73,97	
Éclairage public novembre	616,09	3 898,96
Jocelyne Noël, entretien bureau novembre 2004.....	90,00	
Laboratoire de l'Environnement, analyses eau potable et eaux usées	289,86	
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopette	110,95	
L'Echo de St-François, publicité novembre 2004	490,00	
Les Automobiles Chabot: Inspection + pièces camion Ford 10 roues	534,71	
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	19,45	
Les Concassés du Cap:		
Collecte mensuelle novembre 2004	4202,44	
Transport container	667,15	4 869,59
Les Editions FD, service mise à jour Code municipal	60,99	
Les Équipements de Ferme Bonneau, batteries Caserne incendie	59,49	
Les Produits Ind. J.-P. Côté, chlore	800,54	
Les Toiles S.G., réparation toile ass. des eaux	129,75	
Mantek, aérosol pour équipements	236,88	
Mario Gaumond, pièces et accessoires	63,84	
Martin Simard Transport, 12 voyages de neige (20,01\$/voyage.).....	276,20	
Municipalité de St-Nérée, remb. frais déplacement 662km à 0,35\$.....	231,70	
Pagenet, location téléavertisseurs pompiers	489,72	
Pétroles JMB inc.Huile à chauffage M. Paroisse	2197,58	
Huile à chauffage Garage	816,96	
Diesel 2570.9 litres à .736	3784,70	6 799,24
Peuple Côte Sud, publicité hommage à nos doyens	97,77	
Philiass Blais et Fils, location compresseur (6,5 heures à 35\$/heure)	261,69	
Pièce d'auto GGM, pièces diverses		
Ford 10 roues (alternateur)	358,59	
Camion GMC	120,54	
Souffleur	18,52	
Équipement	20,83	518,48
Pierre Martin, pharmacien, eau déminéralisée (chloration)	12,75	
Praxair, location bouteille	234,89	
Propane Bo-Mont, propane, cylindre (asphalte)	107,60	
Propane GRG inc., propane Caserne incendie	471,39	
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement ordures nov. 2004	1 867,37	
REM, matériel équipement (Garage) et Loisirs.	440,80	

Robert Corbin, 1 lampe 400W et 2 lampes mercure	65,79
Scaphandre Autonome, plein d'air + test.	322,07
Servodirection DSG, pièce souffleur	54,24
Signo Tech, panneaux signalisation.	546,83
Simon Grégoire, formation premiers répondants	104,50
Soc. Ass. Automobile, immatriculation souffleur et motoneige	393,00
Soc. Coop Agr. Riv. Sud, matériel divers :	
Pièces et accessoires	638,86
Latte à neige	448,03
Chloration	5,40
Loisirs	47,38
Embellissement	168,19
Ass. des eaux.	19,32
M. Paroisse	240,80
Pétanque	1147,00
Spécialité Ressort, pièces camion Ford 10 roues	339,14
Stéréo Plus Léonard Chabot, carte Telus.	59,81
Sylvain Lamonde, remb. repas 4 pompiers formation	76,60
Thibault Montmagny, pièce camion GMC	50,96
Unibéton :	
13,63 t.m. pierre concassée à 13,75\$	215,57
67,69 t.m. sable et sel 12% à 13,00\$	1012,19
40 tonnes métriques sable et sel 6%	545,78
Usinaction, machiner pièces	102,09
Wilson & Lafleur, mise à jour code municipal janv. À déc. 2005	51,36
Yves Laflamme (secrétaire-trésorier) :	
Remb. frais déplacement.	28,00
Remb. frais poste (envoi colis)	6,56
TOTAL :	237 144,25

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

Suite à l'adoption du budget 2005, la municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation de services municipaux prévus au budget 2005 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine

session du Conseil municipal, un règlement sera présenté décrétant les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2005.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

En 2003 et en 2004 le taux d'intérêt pour arrérages de taxes était de l'ordre de 12%.
Le taux pour 2005 sera de 12%.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans les délais prescrits sera de l'ordre de 12% pour l'année 2005.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2004, le secrétaire demande l'autorisation de payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2004. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière qui aura lieu le 10 janvier 2005 et non pas le 3 janvier 2005, puisque le 7 mars 1994 la municipalité a passé un règlement (N° 131-1994) qui décrète que la session régulière prévue le premier lundi du mois de janvier est déplacée au deuxième lundi du même mois afin d'accorder plus de temps au personnel administratif en vue de la préparation de la séance régulière.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Gaston Garant

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes du mois de décembre 2004 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance régulière du 10 janvier 2005.

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 358 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Monsieur le maire et les conseillers ont rempli, signé et remis au secrétaire municipal leurs déclarations.

DEMANDE DE LA GARDE PAROISSIALE

À la séance du 1er novembre dernier, cette demande d'aide financière, en provenance de la garde paroissiale pour le remplacement des costumes actuels, a été présentée au Conseil municipal.

Si on se rappelle, le coût estimé pour l'achat de seize (16) costumes complets, incluant les accessoires nécessaires, était approximativement de dix mille dollars (10 000,00\$).

Le Conseil avait retardé sa décision car il désirait connaître l'implication financière de d'autres participants.

Maintenant que le Conseil municipal possède plus d'information, il décide de:

CONSIDÉRANT QUE les membres de la garde paroissiale sont des bénévoles à part entière;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la garde paroissiale offrent différents services à la population;

CONSIDÉRANT QU'il est vrai que les costumes actuels des membres de la garde paroissiale datent de plus de 20 ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'accorder un montant de trois mille dollars (3 000,00\$) à la garde paroissiale de Saint-François pour les aider à remplacer leurs vieux habits de plus de 20 ans.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF POUR 2005

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., C.f-2.1, art. 264), le ministère des Affaires municipales annonce la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2005. Les résultats établis sont les suivants:

	2005	2004
Proportion médiane:	98 ²	100 ²
Facteur comparatif:	1,02	1,00

ÉCO-PEINTURE ET PEINTURES RÉCUPÉRÉES

Éco-peinture et Peintures récupérées offrent aux municipalités un service gratuit pour la collecte des résidus de peinture depuis 2003.

Afin d'améliorer encore le service aux municipalités, ils vont inclure dans les produits acceptés dans le bac, les peintures en aérosol et ce, dès le 1er janvier 2005.

Ce changement apportera cependant des modifications à l'entente que la municipalité a signée avec Éco-peinture et Peintures récupérées. La nouvelle entente définit plus clairement les coûts associés aux produits non acceptés dans le programme d'Éco-peinture. L'organisme invite la municipalité à lire attentivement l'article II de la nouvelle entente qui indique les coûts associés aux produits mis dans le bac mais qui ne sont pas acceptés dans le programme. Il est à noter que le bac, la collecte et le traitement de la peinture sont toujours gratuits. Seul le coût des matières non acceptées dans le programme et la façon de calculer ce coût sont modifiés.

Donc, si le Conseil accepte la nouvelle entente, il faut autoriser quelqu'un pour la signer par voie de résolution.

ATTENDU QUE «Peintures récupérées du Québec inc. et Éco-Peinture» offrent aux municipalités un service gratuit pour la collecte des résidus de peinture depuis 2003;

ATTENDU QUE, à partir du 1er janvier 2005, les peintures en aérosol vont être incluses dans les produits acceptés par «Peintures récupérées du Québec inc. et Éco-Peinture»;

ATTENDU QUE cet ajout implique des modifications à l'entente qui existait entre eux et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

ATTENDU QU'une nouvelle entente est proposée à la municipalité et doit être signée par un représentant autorisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne le Maire, monsieur Pierre Jean, comme représentant autorisé à signer la nouvelle entente qui vise à réduire les matières résiduelles à éliminer en favorisant la récupération et la valorisation des contenants de peinture et des peintures qui sont mis au rebut.

MRC DE MONTMAGNY – QUOTE-PART 2005

La MRC de Montmagny a adopté son budget 2005, le 23 novembre dernier. Aussi, le secrétaire municipal est en mesure de vous présenter la quote-part 2005 de la municipalité en faveur de la MRC de Montmagny.

2005	2004	DIFFÉRENCE
76 867\$	76 896\$	29\$ (- 0,04%)

Un tableau illustrant toutes les quotes-parts 2005 des municipalités de la MRC de Montmagny est remis à chacun des élus.

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR EAU POTABLE

À la séance régulière du 1^{er} novembre 2004, le secrétaire a présenté avec tous les détails, des comptes d'honoraires professionnels en provenance de BPR Groupe-Conseil. Ces honoraires sont reliés à la confection des plans et devis pour la mise aux normes de l'eau potable à St-François et à St-Pierre. En voici encore une fois la nomenclature :

BPR Groupe-Conseil	
Période du 2004-05-30 au 2004-07-31	73 125,81\$ taxes incluses
BPR Groupe-Conseil	
Période du 2004-08-01 au 2004-08-28	27 147,07\$ taxes incluses
BPR Groupe-Conseil	
Période se terminant le 2004-10-02	10 129,68\$ taxes incluses
TOTAL :	110 402,56\$

Le secrétaire municipal a reçu un état de compte le 30 octobre 2004 de BPR signifiant un montant dû de 110 402,56\$.

Est-ce que le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à les payer ?

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier d'aviser BPR Groupe-Conseil qu'ils seront payés à l'occasion de la prochaine rencontre entre les deux parties.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur François Létourneau
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer un montant de soixante-treize mille cent vingt-cinq dollars et quatre-vingt-un sous (73 125,81\$) à BPR Groupe-Conseil à l'occasion de la prochaine rencontre sur l'eau potable entre les deux parties;

QUE le reste du montant dû soit versé par le secrétaire-trésorier lorsque le Conseil municipal lui en aura donné l'approbation.

PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC (A titre informatif)

Le 16 août dernier, le secrétaire municipal a acheminé une deuxième réclamation de dépenses partielles au programme Infrastructures-Québec. Elle s'élevait à 154 688,31\$.

Le programme Infrastructures-Québec subventionne les projets d'eau potable dans une proportion de 50%. Toutes les dépenses présentées lors de cette deuxième réclamation ont été jugées admissibles. Le chèque reçu s'élevait à 65 742,54\$. Normalement, il aurait dû retourner un montant de 77 344,16\$. Pourquoi alors cette différence de 11 601,62\$? Parce qu'à chaque réclamation de dépenses qui leur est présentée, ils appliquent une retenue de 15%. Cela avait aussi été fait lors de la 1re réclamation.

Voici le portrait juste de la situation:

1^{re} RÉCLAMATION	AIDE FINANCIÈRE VERSÉE	RETENUE DE 15%
494 291,46\$	210 073,87\$	37 071,86\$
2^e RÉCLAMATION	AIDE FINANCIÈRE VERSÉE	RETENUE DE 15%
154 688,31\$	65 742,54\$	11 601,62\$
648 979,77\$	275 816,41\$	48 673,48\$

Aide financière selon protocole	3 800 724,00\$
Aide financière versée	275 816,41\$
Aide financière disponible au projet	3 524 907,59\$

LE PROJET DE LOI N° 54

MODIFICATIONS VISANT LA PRODUCTION PORCINE ET MESURES CONNEXES

La loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal a été sanctionnée le 1^{er} novembre 2004. Elle modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment en y ajoutant une section consacrée aux élevages porcins.

Cette action législative comporte trois mesures clés:

L'instauration d'un mécanisme d'information et de consultation publique obligatoire à l'échelle locale préalable à la réalisation de certains projets d'élevage porcin.

La possibilité, pour la municipalité, de rattacher certaines conditions à la délivrance du permis de construction requis pour ces projets d'élevage afin d'en favoriser l'acceptabilité sociale.

La possibilité pour le milieu municipal de continger les élevages porcins en zone agricole.

De plus, d'autres dispositions concernent la problématique agricole telles que celles sur l'abattage d'arbres, sur les dérogations mineures visant les divers types d'élevage et sur la réglementation des activités d'épandage des déjections animales.

Une copie du Muni-Express traitant des différentes modifications visant la production porcine est remise à chacun des élus.

CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES INC.

Lorsque la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a signifié au C.R.S.B.P. Inc. qu'elle mettait fin à son affiliation avec eux sous prétexte qu'elle avait l'impression que le service diminuait par rapport aux coûts qui augmentaient sensiblement, le Centre de services a tenu à récupérer tous ses volumes.

L'exercice a été fait par les bénévoles oeuvrant à la Bibliothèque du Rocher.

Le C.R.S.B.P., à la réception des volumes, s'est aperçu qu'il en manquait. Aussi, réclamait-il une somme de 883,61\$ le 5 août 2004, pour la non-réception d'une vingtaine de titres.

La municipalité a refusé de payer cette somme parce qu'aucune preuve ne lui avait été transmise comme quoi les volumes non-récupérés par le C.R.S.B.P. avaient bien été sur les rayons de la Bibliothèque du Rocher.

Chacune des parties concernées a fait des recherches. Le résultat final est présenté au Conseil: Sur les 20 volumes non-récupérés par le C.R.S.B.P., il en a été retrouvé 14 (3 par la Bibliothèque du Rocher et 11 par le C.R.S.B.P.). Un crédit de 521,42\$ a été déduit de la somme demandée au début qui était de 883,61\$. Donc, pour les 6 ouvrages qui n'ont pas été retrouvés, il en coûterait à la municipalité la somme de 362,19\$.

CONSIDÉRANT QUE les recherches des deux côtés ont été faites avec parcimonie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser la somme de trois cent soixante-deux dollars et dix-neuf sous (362,19\$) au Centre régional de services aux bibliothèques publiques inc. (C.R.S.B.P.) pour les six (6) ouvrages qui n'ont pas été retrouvés.

DEMANDE DE EMBALLAGES L & M

L'industrie «Emballage L & M inc.» est présentement à l'étude pour acquérir une presse à imprimer, technologie flexo (encre à base d'eau).

L'encre utilisée étant à base d'eau, l'incidence sur l'environnement s'en trouve diminuée. Certaines municipalités acceptent le rejet de cette eau usée (causé par le nettoyage de la presse aux changements de couleurs) dans leur égout sanitaire, sans qu'elle ait subi de traitement au préalable.

Donc, la question est la suivante: est-ce que la Municipalité de Saint-François consent au rejet d'environ ± 150 gallons par jour de ces eaux usées sans traitement dans leur égout?

À titre informatif, le secrétaire rappelle à tous les élus que la municipalité s'est dotée en 1992 d'un règlement sur les branchements à l'égout. À partir de l'article 32 du règlement et les suivants, vous retrouvez ce qui est interdit de rejeter dans le réseau d'égout.

Donc, pour le moment, c'est à «Emballages L & M inc.» de faire les démarches nécessaires pour prouver que le rejet de ces eaux usées sans traitement dans le réseau d'égout municipal est en deçà des normes exigées par le règlement sur les branchements à l'égout (N° 125-1992).

COMMENT S'APPELLE LES RÉSIDENTS DE ST-FRANCOIS?

Le secrétaire municipal s'est fait demander par quelqu'un de la Commission scolaire de la Rive Sud comment s'appelaient les résidents de St-François? Sur le coup, je n'ai pas su quoi lui répondre. J'ai fait des recherches dans le livre des «gentilés» et St-François-de-la-Rivière-du-Sud n'y apparaissait pas.

J'ai fait des recherches dans les archives et j'ai trouvé ceci:

Le 30 janvier 1986, la Commission de toponymie avait suggéré quelques propositions de gentilés désignant la population de notre municipalité soit:

- Salésien, ienne • Franciscain, aine • Sudriverain, aine

Ces 3 propositions avaient été rejetées. Par la suite en 1990, la municipalité a demandé à la Commission de toponymie son opinion sur 2 suggestions soit:

- Sud Francois, oise (le c se prononce comme q)
- Sud Francescois, oise (le c se prononce comme q)

Le 16 mars 1990, la Commission de Toponymie répondait ceci:

Sud Francois soulève un problème du côté de la prononciation «Sud-Franquois, Sud-Franquoise, vu l'absence de cédille sous le c. Quant à la seconde, Sud Francescois, elle plaît davantage, car elle ne suscite pas la même réserve que la première suggestion.

La Commission de Toponymie suggérait par ailleurs de la modifier légèrement en Sud-Franciscois, d'une part parce que le dérivé latin de François est *Franciscus* et non *Francescus* et d'autre part, la présence du trait d'union entre les deux éléments augmenterait la cohésion du gentilé. On peut même songer à souder les 2 éléments qui deviendraient Sudfranciscois, oise. À noter que cette forme serait unique dans l'ensemble des gentilés du Québec.

Pour je ne sais quelle raison, il n'y a pas eu de suite à cette lettre.

Est-ce que ce dossier ne devrait pas être réactivé? Et si oui, quel gentilé voulez-vous donner aux résidents (tes) de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne possède pas encore de gentilé officiel;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un gentilé serait avantageuse pour identifier les habitants de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avec précision et justesse;

CONSIDÉRANT QUE le gentilé constitue un élément important du patrimoine culturel d'une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE dès 1986, la municipalité avait entrepris des démarches dans la recherche d'un gentilé;

CONSIDÉRANT QUE dans la poursuite de cette recherche en 1990, monsieur Jean-Yves Dugas de la Commission de toponymie du Québec recommandait, dans un avis à la municipalité, le gentilé sudfranciscois, oise, parce que d'une part, il était (et est toujours) unique et il présentait des composantes significatives du nom de la municipalité de même qu'une grande cohésion et que d'autre part, sa composition correspondait aux normes de formation des gentilés;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Société de Conservation du Patrimoine, du Comité d'embellissement et du Comité de développement communautaire (pacte rural) de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud partagent l'avis de monsieur Jean-Yves Dugas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient le gentilé sudfranciscois, oise pour désigner les citoyens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE des démarches soient faites auprès de la Commission de toponymie du

Québec afin qu'elle reconnaisse de façon officielle le gentilé sudfranciscois, oise.

POLICE – VOL

Depuis quelques semaines, plusieurs vols ont été commis sur le territoire de la municipalité. Des vols d'essence, de véhicules 4 x 4 et autres.

À chaque fois qu'un vol est commis sur le territoire, ce serait bon de le rapporter évidemment à la police et à la municipalité.

Cela permettrait ainsi à la population, en étant informée, d'être plus vigilante et d'appeler la police quand ils sont témoins d'activités qui leur semblent suspectes.

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier d'écrire un petit article sur le sujet dans la prochaine parution du journal *l'Écho de St-François*.

TARIFICATION POUR LES UTILISATEURS DU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE POUR L'ANNÉE 2005

La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles établit la tarification pour les utilisateurs du site d'enfouissement sanitaire pour l'année 2005.

	2004	2005
Municipalités membres	35\$ t.m.	38,55\$ t.m.
Municipalités clientes	50\$ t.m.	45,12\$ t.m.
Tonnage estimé annuellement	582 t.m.	561 t.m.
Budget (tonnage x coût la t.m.)	29 100\$	25 304\$

Une copie de ces documents est remise à chacun des élus.

Il faudra tenir compte de ces nouvelles données dans la préparation du budget 2005.

QUOTE-PART POUR LA NOUVELLE RÉGIE

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny transmet à la municipalité sa quote-part pour l'année 2005.

	2005	2004
Quote-part pour St-François	3 838\$	4 353\$

JOURNAL L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

En décembre 2003, le Conseil municipal de Saint-François consentait une aide non récurrente de 2 500\$ à *l'Écho de St-François* afin d'aider le journal communautaire à poursuivre sa mission au sein de la communauté.

Au terme de l'exercice financier terminé le 30 septembre 2004, *l'Écho de St-François* a pu ramener son déficit d'opération à quelque 2 000\$ grâce à l'aide accordée par la municipalité mais aussi par une plus grande assiduité à recouvrer les comptes en souffrance. Le prochain exercice financier devrait leur permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Toutefois, le projet de renouveler au printemps 2005 l'ensemble des équipements du poste de production (ordinateur, périphériques, logiciels, âgés de 7 ans) viendra gruger dans leurs liquidités. En effet, le journal prévoit investir une somme de près de 15 000\$. À ce jour, le ministère de la Culture et des Communications a consenti une aide de 6 431\$. La Caisse

populaire de la Rivière du Sud y est allée d'un montant de 1 500\$. Il reste donc un montant d'environ 7 000\$ à couvrir par le journal.

Il est donc demandé à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud de consentir une aide au montant de 2 500\$ pour l'année 2004-2005. Ce montant sera affecté au projet de renouvellement des équipements informatiques. Grâce à cette aide, le journal communautaire pourra réaliser son projet sans mettre en péril sa viabilité.

CONSIDÉRANT QU'il avait été budgété en 2004 une contribution au journal *l'Écho de St-François* de l'ordre de onze mille dollars (11 000,00\$);

CONSIDÉRANT QU'au moment où la demande du journal *l'Écho de St-François* a été déposée, soit le 29 novembre 2004, il y avait sept mille six cent vingt-huit dollars (7 628,00\$) de dépensés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gaston Garant

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'octroyer au journal *l'Écho de St-François* tout le montant inutilisé qui restera dans le poste budgétaire 02-130-00-991 au 31 décembre 2004.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE À SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD (à titre informatif)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rendait publics, le 30 novembre 2004, l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Cyrille-de-Lessard par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny. Les documents sont accessibles à la population dans le cadre de la période d'information et de consultation publique qui a débuté le 30 novembre et se terminera le 14 janvier 2005.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut demander la tenue d'une audience publique auprès du ministre de l'Environnement.

Où consulter la documentation sur le projet ?

- Bibliothèque municipale de Saint-Cyrille-de-Lessard, 282, rue principale
- Bibliothèque Marie-Bonenfant, 7b, place de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli
- Municipalité de l'Islet, 156, 5^e Avenue.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit ajournée au mercredi 15 décembre prochain, à vingt heures et trente minutes, à la salle du Conseil située au 534, chemin St-François Ouest.

La réunion se termine à vingt et une heure et quinze minute.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE DU SUD
BUDGET 2005

	BUDGET 2004	BUDGET 2005	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .688	542 354	580 250	37 896
Police à .185	153 184	156 030	2 846
Voirie à .25	207 005	210 850	3 845
TVQ Bouchard à .03	24 840	25 300	460
Protection incendie	38 328	41 450	3 122
Assainissement opération	49 316	47 370	-1 946
Assainissement AIDA	20 631	20 525	-106
Assainissement PADEM	24 256	23 550	-706
Service aqueduc (190\$)	101 000	102 120	1 120
Service enlèvement vidanges (90,21\$)	44 867	59 440	14 573
Collecte sélective (47,83)	37 306	30 900	-6 406
Bacs	23 105		-23 105
Eclairage public (30\$)	10 890	10 890	0
Ramassage neige (75\$)	9 300	9 300	0
Compensation Ecole	14 865	14 865	0
TGE Fonds spécial	16 525	16 525	0
Terres publiques	2 000	3 000	1 000
Diversification des revenus	14 500	15 900	1 400
Services rendus aux organismes	1 000	1 000	0
Protection incendie (St-Pierre)	30 425	33 560	3 135
Maison Paroisse, loyers	12 490	12 730	240
Pavillon Bédard, loyers	17 160	17 520	360
Location équipement (TRANSPORT)	6 000	5 000	-1 000
Administration, photocopies etc...	1 500	1 500	0
Loisirs et Culture	500		-500
Permis municipaux	2 000	2 000	0
Droit de mutation	5 000	5 000	0

Amendes et pénalités	3 000	3 000	0
Intérêts arrérage de taxes	1 500	2 000	500
Ristourne	5 000		-5 000
Intérêts sur placement	1 000	3 000	2 000
Autres	500	500	0
Contrat déneigement route 228	13 435	14 630	1 195
Compensation voirie	78 831	78 830	-1
Loisirs et Culture	1 200		-1 200
Subvention assainissement des eaux	129 450	148 225	18 775
Appropriation de surplus	100 000	100 000	0
Autres	60 000	35 000	-25 000
TOTAL DES REVENUS	1 804 263	1 831 760	27 497
DÉPENSES			
ADMINISTRATION			
Administration	134 104	137 425	3 321
Quote-part MRC-Législation	4 410	4 470	60
Cour municipale coût fixe	900	900	0
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Publicité-information	800	700	-100
Frais de congrès	500	500	0
Sociaux communautaire	5 900	5 500	-400
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	1 000	1 000	0
Service juridique	4 000	4 000	0
Vérification	4 000	4 200	200
Contrat service informatique	3 035	3 135	100
Traitement des données	250		-250
Internet haute vitesse	1 675	1 675	0
Evaluation et mutations	300	300	0
Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
Mise à jour codes municipaux	200	200	0
Assurances feu, responsabilité...	34 490	34 490	0
Cotisations, abonnements	1 200	1 300	100

M U N I C I P A L I T É D E S A I N T . F R A N C O I S

Entretien photocopieur	1 000	1 100	100
Equipement bureau (informatique)	1 000	1 000	0
Fourniture bureau	4 500	4 300	-200
Contribution journal L'Echo	11 000	11 000	0
Commission Transport	110	110	0
Remb. taxes années antérieures	1 000	1 000	0
Salaires employés	2 000	2 000	0
Avantages sociaux	300	300	0
CSST	75	75	0
Entretien Maison Paroisse	20 000	22 000	2 000
Entretien Pavillon Bédard	1 400	3 000	1 600
Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
Entretien Atelier	100	100	0
Enseigne Quatre-chemins	300	400	100
Parc Morigeau	400	400	0
Rémunération officiers d'élection	1 700	5 000	3 300
Publicité-information	300	300	0
Fourniture bureau élection	500	500	0
Quote-part MRC évaluation	32 987	38 680	5 693
TOTAL:	278 186	293 810	15 624
SÉCURITE PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	133 692	138 050	4 358
Administration	24 320	25 560	1 240
Radio	1 000	1 000	0
Téléavertisseur	5 300	5 300	0
Frais de formation	6 000	6 000	0
Immatriculation des camions	1 300	950	-350
Location équipement incendie	6 000	6 000	0
Entretien équipements-véhicules	5 000	5 000	0
Entretien Caserne incendie	1 000	5 000	4 000
Essence & diésel	1 200	1 500	300

Chauffage Caserne incendie	4 000	3 500	-500
Matériel divers	3 605	3 700	95
Fournitures (épicerie)		200	200
Appareils respiratoires		400	400
Vêtements, chaussures etc...	500	1 000	500
Electricité Caserne incendie	1 000	1 200	200
Atelier Mécanique	2 850	3 575	725
Extincteurs	200	200	0
Quote-part MRC-Télémétrie	405	405	0
TOTAL:	197 372	208 540	11 168
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	85 610	87 670	2 060
Service scientifique et génie	3 000	3 000	0
Immatriculation véhicules	3 400	3 000	-400
Registre exploitants véhicules lourds	110	120	10
Fauchage des chemins	3 000	3 500	500
Location machinerie	4 000	4 000	0
Droit passage rivière	175	175	0
Signalisation (matériel)	2 500	2 000	-500
Entretien chemins, rues, ponceaux	16 362	10 000	-6 362
Ponts	2 000	7 500	5 500
Entretien réparation machinerie	15 900	18 900	3 000
Trottoirs	1 000	1 500	500
Lignage de rue	4 000	4 000	0
Gravier, sable, ciment	5 000	5 000	0
Asphalte	25 000	25 000	0
Essence machinerie	2 500	1 500	-1 000
Pièces et accessoires	8 000	8 000	0
Atelier mécanique	23 200	23 150	-50
Signalisation	2 285	2 225	-60
TOTAL VOIRIE:	207 042	210 240	3 198

TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)

Administration	80 110	82 750	2 640
Radios	600	1 000	400
Immatriculation véhicules	2 300	2 700	400
Service location-nettoyage salopettes	1 100	1 200	100
Sani mobile	0		0
Location bélier mécanique	3 000	3 500	500
Location machinerie	500	1 800	1 300
Entretien, réparation véhicules	24 100	23 600	-500
Entretien Garage	3 000	3 000	0
Sable et sel	15 000	17 000	2 000
Essence diesel	40 000	40 000	0
Huile à chauffage	3 000	3 500	500
Pièces et accessoires	3 000	3 000	0
Lames de charrue	4 000	4 500	500
Vêtements	500	500	0
Electricité Garage	2 500	2 600	100
Trousse premiers soins	50	100	50
Réclamation pour dommages	3 000	3 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher-Site	1 640	1 730	90
Contrat déneigement Entrée Chamberland	670	700	30
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0
TOTAL DÉNEIGEMENT:	196 070	204 180	8 110
Eclairage public (Hydro-Québec)	6 600	6 600	0
Entretien réseau d'éclairage	2 000	2 100	100
TOTAL TRANSPORT	411 712	423 120	11 408
HYGIÈNE DU MILIEU			
Administration	45 740	47 605	1 865
Honoraires préposé chloration	0		0
Compteurs d'eau	2 000	1 000	-1 000
Analyses échantillons d'eau	3 000	3 000	0

Location machinerie	2 500	2 500	0
Entretien réseau aqueduc	0		0
Borne-fontaine	1 000	1 000	0
Poste de chloration	500	500	0
Barrage-réservoir	6 000	5 000	-1 000
Produit chimique (chlore)	14 000	15 000	1 000
Pièces et accessoires (aqueduc)	3 500	3 000	-500
Electricité Poste chloration	2 500	2 600	100
Assainissement opération (entretien)	10 000	10 000	0
Electricité Ass. eaux	10 500	10 500	0
Location machinerie	250	250	0
Entretien réseau égout	2 000	2 500	500
Pièces et accessoires (égout)	1 500	1 500	0
Contrat enlèvement vidanges	26 500	26 500	0
Collecte sélective	16 850	16 850	0
Site d'enfouissement	25 304	29 100	3 796
Bacs récupération	27 094	26 070	-1 024
Traitement matières recyclables	7 150	7 150	0
Éco-centre du Golf		5 000	5 000
Nouvelle régie	4 260	3 840	-420
Récupération peinture-sapins	500	400	-100
Gros container garage municipal	1 500	1 500	0
Boues septiques (Etude)	1 034	0	-1 034
TOTAL:	215 182	222 365	7 183
URBANISME ET MISE EN VALEUR			
DU TERRITOIRE			
Honoraires inspecteur municipal	11 500	13 970	2 470
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
Numérisation matrices	0		0
Quote-part MRC-urbanisme	33 094	32 660	-434
VVAP	2 500	2 500	0
Divers	0		0

Comité d'embellissement	10 000	10 000	0
Rémunération (Site institutionnel)	1 000	1 000	0
Avantages sociaux	185	175	-10
Circuit d'interprétation	500	500	0
TOTAL:	58 879	60 905	2 026
HLM			
Administration	630	480	-150
Contribution déficit HLM	4 056	10 000	5 944
TOTAL:	63 565	71 385	7 820
LOISIRS ET CULTURE			
Administration	11 425	11 480	55
Support technique	150	150	0
Entretien Bibliothèque du Rocher	150	150	0
Cotisation CRSBP	1 000	0	-1 000
Contribution Bibliothèque du Rocher	5 000	5 700	700
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Projets d'études	3 000	1 500	-1 500
Entretien Chalet (Club VTT)	0		0
Divers	5 500	5 500	0
Réfection terrain tennis	10 000	0	-10 000
Contribution Loisirs St-François	63 000	83 000	20 000
Supralocal	3 000	10 000	7 000
TOTAL:	105 725	120 980	15 255
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts emprunt règ. 160-97	3 278	2 520	-758
Intérêts emprunt règ. 155-97	1 690	1 300	-390
Intérêts emprunt PADEM	78 527	65 895	-12 632
Intérêts emprunt AIDA	12 053	10 225	-1 828
Intérêts emprunt URBANISATION	21 371	17 660	-3 711

Intérêts honoraires prof.	11 543	10 195	-1 348
Intérêts emprunt règ. 117	11 767	10 890	-877
Intérêts pelle rétrocaveuse	497	105	-392
Intérêts emprunt eau potable		9 170	9 170
Remboursement fonds roulement	13 191	0	-13 191
Frais bancaires	55	55	0
TOTAL:	153 972	128 015	-25 957

AUTRES ACTIVITES FINANCIÈRES

Remboursement en capital

Capital emprunt règ. 160-97	17 155	18 080	925
Capital emprunt règ. 155-97	8 845	9 320	475
Capital emprunt PADEM	63 820	69 015	5 195
Capital emprunt AIDA	9 554	10 300	746
Capital emprunt URBANISATION	18 055	19 630	1 575
Capital honoraires prof.	10 972	11 955	983
Capital emprunt règ. 117	23 600	24 800	1 200
Capital pelle rétrocaveuse	21 548	14 595	-6 953
Capital emprunt eau potable		5 870	5 870
TOTAL :	173 549	183 565	10 016

TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT

IMMOBILISATIONS	205 000	179 980	-25 020
TOTAL:	205 000	179 980	-25 020

GRAND TOTAL DÉPENSES:	1 804 263	1 831 760	27 497
------------------------------	------------------	------------------	---------------

Évaluation imposable total 2005	84 339 200
Proportion médiane	98%
Facteur comparatif	1,02



Petites annonces

Les petites annonces de *L'Écho*: seulement 2^s. Devenez membre du journal au coût de 5^s et vous bénéficierez de deux petites annonces gratuites. Voilà une belle façon d'appuyer votre journal communautaire.

Bonne et heureuse année à tous les membres de la communauté.

L'équipe du journal

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Casse-croûte Chez Mike

Bonne
et
heureuse
année
à tous
nos clients et amis



O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Le chaud? Le froid? Lequel est le bon choix?

L'application de chaleur procure un soulagement de la douleur et une relaxation des muscles et des tissus avoisinants. Elle améliore la circulation du sang en dilatant les vaisseaux sanguins, ce qui favorise la cicatrisation des blessures.

Pour sa part, le froid appliqué sur une blessure soulage aussi la douleur, diminue l'enflure et l'inflammation, et calme la démangeaison.

Règles d'or

Pour diminuer l'enflure et l'inflammation causées par une foulure ou un mauvais coup, l'application de la glace est tout indiquée, mais pour une période n'excédant habituellement par 48 heures. Ensuite, c'est de la chaleur qu'il faut utiliser pour rétablir la circulation du sang et favoriser la guérison.



La fréquence d'application de glace: pendant une vingtaine de minutes à toutes les 2 à 3 heures, jusqu'à ce que l'enflure soit stabilisée, ce qui prend en général 24 à 48 heures.

Pour détendre des articulations et des muscles raides, la chaleur contribuera à la relaxation et au soulagement de ce type de douleur. La fréquence: appliquer pendant une vingtaine de minutes à toutes les 2 à 3 heures.

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE

REER

C'est une stratégie
REER qui rendra votre
parcours agréable.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Ceci
n'est pas
un cliché de
la retraite



La retraite, vous
en rêvez... parfois?...
souvent? Rêver, rien
de plus humain, de plus
sain. Mais les rêves,
ça se construit. Avec
une stratégie. Le REER
Desjardins: un choix
stratégique, pour passer
du rêve à la réalité.



Desjardins

*Bonne année à tous
nos membres
coopératifs!*



**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**